



CSM
Campus Sud des Métiers

Groupe
CCI NICE
CÔTE D'AZUR

FORMATION AUX FONDAMENTAUX EN PHYTOTHÉRAPIE

MODULE 3

Public

Préparatrices et préparateurs en pharmacie, pharmaciens et personnes habilitées à délivrer des médicaments au public

Prérequis

Brevet professionnel « Préparateur en pharmacie »
DEUST « Technicien préparateur en pharmacie »
Doctorat en pharmacie

Durée et date

Formation Phytothérapie
Module découverte : 7 heures en présentiel

LES OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant possèdera une approche fondamentale en phytothérapie.

L'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, **un test d'évaluation** permettra à chacun de mesurer l'étendue de ses nouvelles acquisitions et obtenir un **certificat d'acquisition de compétences**.

À +3 mois de la fin de formation, **un questionnaire** (mise en œuvre dans le réel de l'activité) sera proposé aux participants.

LA PÉDAGOGIE ACTIVE

Démarche inductive

La démarche inductive s'appuie sur l'observation, l'expérience et les connaissances des participants pour faire émerger les éléments clés et les concepts à travers les interactions entre pairs, la résolution de problèmes et les travaux de groupes.

La formation-action

Une approche pédagogique dynamique et participative qui vise à développer les compétences des apprenants tout en les impliquant activement dans des situations concrètes.

Développer une posture réflexive

Partir de l'expérience, du quotidien vécu à l'officine, est décisif pour développer l'apprentissage et l'ancre efficacement.

LE PROGRAMME

Introduction (0,5h)

Introduction à la phytothérapie (1h)

- Présentation générale de la phytothérapie et de ses principes fondamentaux
- Explication des différentes formes galéniques utilisées en phytothérapie (infusions, décoctions, teintures, etc.)

Les bases de la phytothérapie (1,5h)

- Les plantes médicinales : définition, identification et cueillette responsable
- Les différentes parties des plantes utilisées en phytothérapie (feuilles, fleurs, racines, etc.) et leurs propriétés thérapeutiques
- Les principes actifs présents dans les plantes et leurs modes d'action sur l'organisme

Les méthodes d'extraction des principes actifs (1,5h)

- Les différentes méthodes d'extraction des principes actifs des plantes (macération, distillation, extraction à froid)
- Les avantages et les inconvénients de chaque méthode d'extraction
- Les critères de qualité des extraits de plantes (titrage, certification, etc.)

Les indications courantes en phytothérapie (2h)

- Présentation des indications courantes traitées par la phytothérapie : troubles digestifs, troubles du sommeil, troubles circulatoires, etc.
- Étude des plantes médicinales les plus utilisées pour chaque indication, en mettant l'accent sur leurs propriétés et leurs modes d'utilisation

Conclusion (0,5h)



LES + DU CAMPUS

- ✈ Mobilité internationale
- 🏠 Possibilité de logement sur le Campus
- 🍽 Cafétéria et Food Truck
- 🏊 1000 m2 d'espaces sportifs
- 🚌 Transports de proximité (bus / tramway / vélos / parking relais Ligne d'Azur ...)
- 🛒 Commerces de proximité
- 📱 Application mobile
- ♿ Accessibilité PMR ainsi qu'un référent handicap

LE CENTRE DE FORMATION

L'IFPS est une école qui forme depuis 1985 **aux métiers de préparateur en pharmacie et de prothésiste dentaire**, mais aussi à d'autres **métiers de la santé, du service à la personne et de la petite enfance, et de la vente.**

L'école dispose de plateaux techniques modernes reflétant les conditions réelles du monde professionnel, et d'une équipe pédagogique composée exclusivement de professionnels de la pharmacie, de cadres de santé et de personnes exerçant dans le secteur social et infirmier.

Maisons de retraite, crèches, officines de pharmacie, administration d'établissement de santé : les opportunités sont nombreuses !

IFPS
Institut de Formation
Pharmacie Santé

CSM
Campus Sud des Métiers



Campus Sud des Métiers
13 avenue Simone Veil, 06200 Nice
04 93 13 73 70

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions de formation par apprentissage
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience